C'EST L'ACTU
Les Tout-Petits, humains et innovants p.5

COMMENT ÇA MARCHE ?
Les signalements avec Panneau Pocket p.18

MÉMOIRE
Les questions et réponses lors des 30 ans de Mémoire au village p.27

Les Molières

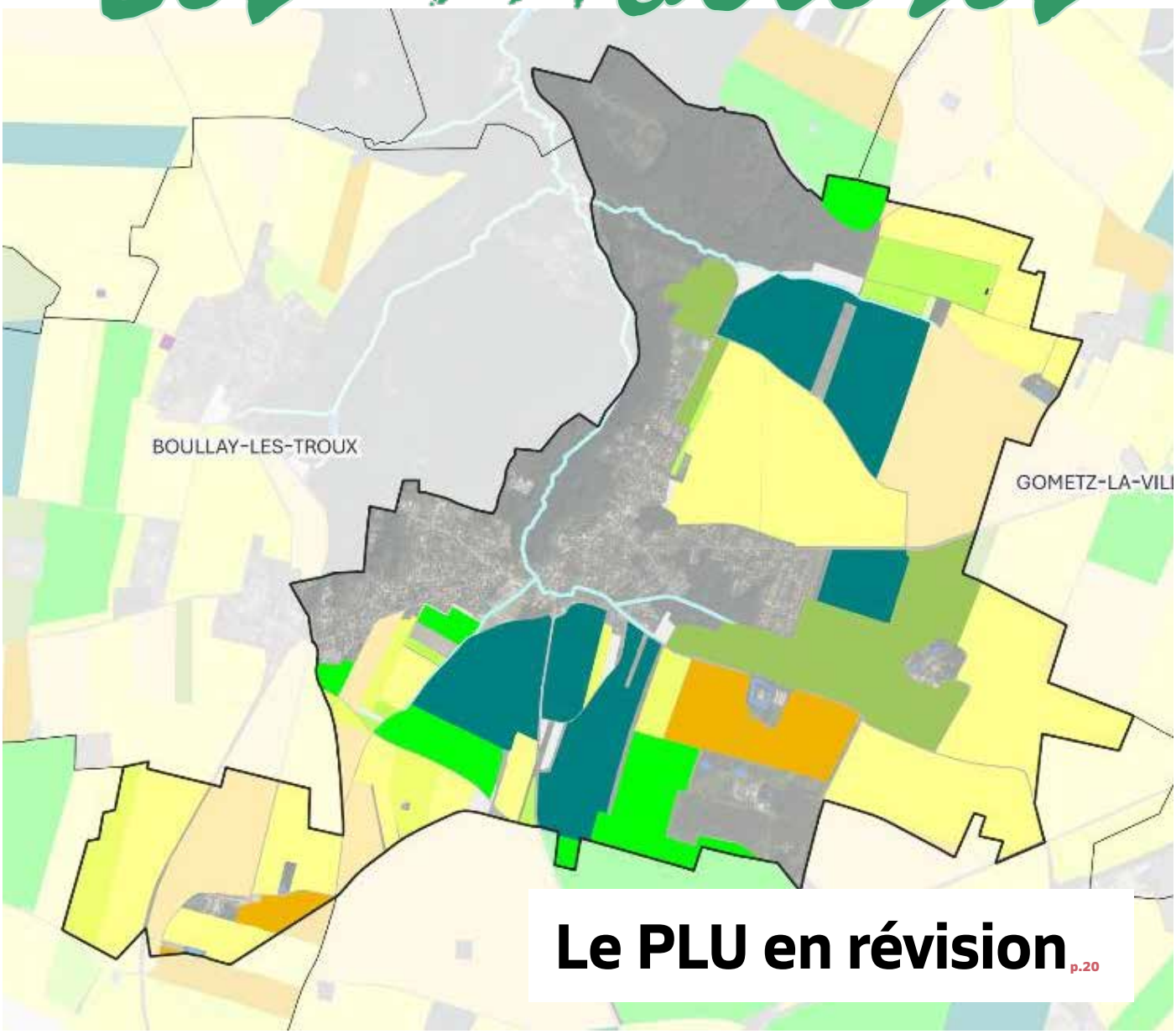

Le PLU en révision p.20







03 _____ Édito
04 _____ Actualités
06 _____ Retour sur images
15 _____ La recette de Vincent
16 _____ Agenda
18 _____ Comment ça marche ?
19 _____ Travaux
20 _____ DOSSIER
22 _____ Conseil municipal
23 _____ Point de vue
24 _____ Environnement
25 _____ Les comités
26 _____ Soutien
27 _____ Mémoire
28 _____ Commerce
29 _____ Tourisme & Loisirs
30 _____ Artisans & entreprises
31 _____ Mémento

Bulletin municipal n°172 / Décembre 2026
Directeur de la publication : Yvan Lubraneski
Mise en page et rédaction : Marianne Bezain
Secrétariat de rédaction : Louise Sanon
Crédits photos : Commune des Molières / Jean-Luc Ser
Impression : Imprimerie Grenier - Imprimé à 1000 ex

Avec la participation de : Axel Bourdin, Jean-Paul-Gruffeille, Emmanuelle Perrellon, Françoise Berna-Dutour, Marc Prabonnaud, Pierre Pruneta, Vincent Vicente, Jeannik Marcault, Séverine Guillaume, Mémoire au Village, et toutes celles et tous ceux que nous aurions pu oublier, Merci !

PanneauPocket
Retrouvez toutes les actualités et les alertes de votre village sur **Panneau Pocket**

Le bulletin municipal est distribué par des bénévoles, sa conception aussi est bénévole. Les seuls frais d'impression sont compensés par des insertions publicitaires sous différents formats.
Pour insérer votre publicité :
contact@lesmolieres.fr

RCS B 622 053 189 PEFC 10-31-1544



Présentation à la presse du livre co-écrit par Philippe Laurent (maire de Sceaux), Yvan Lubraneski et Jean-Louis Sanchez

Il faut être coriace...

C'est ce que nous chante Bernard Lavilliers dont les récents couplets nous invitent à faire vivre la démocratie et à ne pas s'endormir. Car au-delà du bruit des bottes, il y a le silence des pantoufles.

Nous voyons bien que nous vivons un décalage entre ce que nous essayons de produire aux Molières, en tant que construction collective de projets et de vivre ensemble, et à plus grande échelle les vociférations, affrontements, qui prospèrent, à la faveur du « piège présidentiel », sur la fragmentation de notre société.

Il faut être coriace, oui, se rappeler son éducation et ses principes, interroger son rapport à l'idéal républicain et au progrès humain.

Dans de nombreux débats auxquels on assiste, ils cèdent souvent à la caricature et à la violence et chacun s'enferme dans son algorithme et son couloir de nage en ces temps numériques qui nous aspirent !



Reprenons plutôt notre **respiration** et prenons notre **responsabilité**.

Respirer, c'est s'arrêter, réfléchir, échanger entre humains, physiquement, intellectuellement, fraternellement. Les liens qui peuvent nous unir sont broyés par la machine numérique et c'est toute notre société qui le sera si nous n'allons pas chercher profondément l'humain en chacun de nous.
Nous ne sommes pas, en réalité, méchants, nous sommes entraînés par un système qui ne fonctionne pas par notre profonde humanité, un système qui facilement nous pousse à avoir peur de l'autre, à le voir comme un concurrent, un compétiteur. Or il n'existe pas de logiciel produisant l'inverse : l'inverse n'est possible que par nos propres ressources individuelles et la capacité à les mettre au service de collectifs, notre famille, notre communauté, notre village, notre France et notre Monde. Faisons à nouveau connaissance, provoquons la rencontre, la vraie, entre nous, c'est tellement mieux.
Ce bulletin municipal regorge une fois de plus d'occasions, d'invitations pour créer ces rencontres.

Prendre ses responsabilités, c'est agir au quotidien, près de chez soi, dans son travail, dans ses relations et ses interdépendances. C'est ne pas attendre que cela vienne d'ailleurs, et sûrement jamais de la part de ceux qui nous méprisent et sur lesquels, ironie du sort, nous nous méprenons parfois.
Nos institutions sont fatiguées, beaucoup de leurs mandataires nous ont déçus ou menti, mais **il faut être coriace** et ne pas se laisser emporter par les jugements hâtifs. Observez, vous avez toutes les clés, en en prenant le temps, pour démasquer ou faire confiance.

Si l'ascenseur est en panne, je ne vais pas sauter par la fenêtre parce qu'après tout je n'ai jamais essayé : je vais me rapprocher de ceux qui veulent réparer l'ascenseur, même si les femmes et les hommes de bonne volonté se font rares. J'irai les chercher ! Et vous ?

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières
Vice-Président des Maires Ruraux de France

MOBILITÉ

L'offre de transports en commun, un service sérieusement dégradé depuis la rentrée des classes

Relancée par plusieurs messages et un courrier signé par tous les maires de la Communauté de Communes du Pays de Limours, Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-De-France, souhaite mieux organiser le transport et notamment les réseaux de bus, par un meilleur lien avec les intercommunalités. Les élus attendent beaucoup d'une vraie reprise pour la qualité de ce service !

En effet, pour les usagers, notamment collégiens, lycéens et leurs parents, la patience a été largement consommée !
Une rentrée avec des retards, des bus manquants, des correspondances impossibles (notamment à Limours pour rejoindre Dourdan).

Grâce aux réclamations envoyées par les habitants des Molières et l'appui de la commune, notamment avec Jean-Paul Gruffeille, adjoint au maire et vice-président Transports et Liaisons Douces à la CCPL, quelques ajustements ont été obtenus.

Néanmoins, des incidents surviennent fréquemment, tant sur la ponctualité, le nombre de places ou encore l'humeur des chauffeurs. Si chacun d'entre nous peut entendre qu'il s'agit d'un métier difficile et que les transporteurs peinent à recruter, tous souhaitent que les conducteurs conservent politesse et courtoisie en toutes circonstances.

L'impression que tout cela laisse, c'est une sorte de nostalgie du temps de la SAVAC qui était alors délégataire de ce service public. Il est vrai que la commune avait des contacts plus fluides mais aussi que la CCPL avait plus « la main » sur le fonctionnement du service.
Le ressenti pour tous, c'est que le service est réalisé à l'économie, bâclé en quelque sorte, avec des moyens réduits et des ressources humaines fragiles.

Dans le même temps, Valérie Pécresse a annoncé qu'en 2027 elle renforcerait l'offre de TAD, Transports à la Demande. **Un espoir de voir notamment se croiser le TAD Limours-Gare de Briis avec le TAD Chevreuse**, pour faciliter nos mobilités, particulièrement les lycéens.
Cependant la Région s'inquiète, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités (AOM), que l'État annonce une baisse de son soutien financier et donc moins de moyens pour Île-de-France Mobilités (IDFM) en 2027…

Une enquête IDFM à propos des bus est en cours, jusqu'au 31 décembre, alors, participez !

GRAPHISME

Une histoire de logos

Émile Boronat nous a écrit il y a quelques jours. Nous ne le connaissons pas tous mais nous voyons tous les jours un peu de son travail, notamment le logo de la commune.

Émile Boronat a été, il y a maintenant plus de 30 ans, habitant des Molières pendant 5 ans. C'est là où il exerçait encore en tant qu'indépendant son metier de graphiste et c'est dans ces conditions qu'il a réalisé à l'époque des travaux pour la commune : son logo, mais aussi celui de l'association *Sports & Loisirs des Molières*, ou encore celui de la Caisse des écoles !

Il a déménagé ensuite sur Choisel dont il a d'ailleurs créé entre autres le blason.
Le mal du pays peut-être ? Nous avons été surpris qu'il nous contacte juste pour donner de ses nouvelles et en prendre, un échange assez singulier avec le maire s'est poursuivi.
En effet il est parti de choisel il y 3 ans et a exprimé son attachement à ces deux communes qui ont beaucoup compté pour lui et ses enfants.

En 2014, Yvan Lubraneski avait rafraîchi un peu le logo utilisé par la commune en ouvrant le cadre vert autour, voici son commentaire : « le cadre autour du carré vert du logo, n'existait pas dans la version originale car ce cadre fige le logo et empêche le regard de rentrer dans le graphime. Cela nuit à l'ouverture vers l'extérieur vous avez parfaitement eu raison de le supprimer. »
Et les triangles rouges ? « les triangles avaient pour objectif de montrer un village autour de son église. Il y a l'église au milieu, et les 4 triangles de son sommet, dispersés autour comme des maisons. ». En effet, à bien regarder le sommet de l'église, ses quatre faces sont inspirantes !

LECTURE

Découvrez le Club des lecteurs

Venez partager vos coups de cœur, vos découvertes et vos émotions de lecture dans une ambiance conviviale, **chaque dernier samedi du mois, de 10h30 à 12h**, dans la salle qui jouxte la médiathèque.

Au fil des pages et des échanges : romans qui nous ont transportés, auteurs à découvrir, belles surprises, avis passionnés… et peut-être votre prochaine lecture !

Grand lecteur, lecteur occasionnel ou simplement curieux : chacun a sa place. Venez avec un livre, une envie de partager… ou juste le plaisir d'écouter !



Contact :
Séverine Guillaume
guillaume.severine@orange.fr

DÉPARTEMENT

Une invitation à « écrire l'Essonne de demain »

Comment imaginez-vous l'Essonne dans vingt ou trente ans ?
Depuis le 19 novembre et jusqu'au 31 mars 2027, le Département invite tous les habitants à participer à une grande consultation citoyenne pour dessiner ensemble l'avenir du territoire.

Mobilités, logement, environnement, services publics, travail, vieillissement…

Chacun est invité à partager ses idées et ses attentes à partir de son quotidien et de ses projets de vie. Quel que soit votre âge ou votre parcours, votre avis compte !

Pour participer, rendez-vous sur **consultation.essonne.fr** et répondez au questionnaire en ligne.

Vous pouvez aussi utiliser le QR code ci-contre :

Une boîte à idées vous permet également de partager librement vos suggestions.

GESTION DES DÉCHETS

Une seconde vie pour vos coquilles d'huîtres

Du 23 décembre 2026 au 5 janvier 2027, le SIREDOM lance une phase de test dédiée à la valorisation des coquilles d'huîtres. Plusieurs communes pilotes s'engagent dans cette démarche d'économie circulaire.

Chaque année, des tonnes de coquilles finissent incinérées avec les ordures ménagères, alors qu'elles sont composées de calcaire pur. Pour inverser la tendance, des bacs de collecte spécifiques seront mis à notre disposition par le SIREDOM.
Ne voyez plus vos coquilles comme des déchets, mais comme un trésor naturel. Une fois collectées, elles seront triées et concassées pour de multiples usages :

- Nutrition animale : un apport en calcium essentiel pour la solidité des œufs de nos poules.
- Agro-écologie : un enrichissement en oligo-éléments (zinc) pour booster le compostage.
- Jardinage au naturel : un engrais de choix et une barrière naturelle efficace contre les limaces et escargots.

Le saviez-vous ? En recyclant vos coquilles, vous réduisez le poids de votre poubelle tout en soutenant une filière locale et écologique.



LES TOUT-PETITS

L'innovation aux Tout-Petits

Les « Tout-Petits », l'association d'accueil de polyhandicapés dont le siège et quatre établissements sont aux Molières, est une structure innovante dont nous pouvons être fiers aux Molières.

L'association est née il y a maintenant une soixantaine d'années, par la volonté de parents et notamment de Denise Carette, habitante des Molières, dans un contexte où la prise en charge des polyhandicapés était inexistante ou inadaptée de la part des pouvoirs publics.
Humanité chevillée au corps, « Les Tout-Petits » n'ont eu de cesse de développer la qualité de l'accueil, la vie des résidents mais aussi le souci pour leurs familles.
Dans les dernières nouvelles, deux faits marquants.

L'inauguration, en octobre, d'un hôtel inclusif, à Gacé, en Normandie

Imaginez un hôtel dans lequel une famille vient passer quelques jours de vacances, un professionnel fait étape lors d'un déplacement, un couple profite d'un week-end à la campagne et une personne en situation de polyhandicap séjourne avec ses proches.
C'est tout le principe d'un hôtel inclusif : accueillir des personnes aux besoins variés dans un même lieu, sans distinction ni séparation. Et dans ce lieu unique, l'inclusion ne se limite pas à l'accessibilité des bâtiments.
Elle concerne aussi la manière d'accueillir les voyageurs et d'organiser les services. Ce lieu unique associe l'accueil hôtelier à des possibilités d'accompagnement adaptées, et permet à tous de profiter d'un séjour dans un environnement rassurant.

Le vote pour les personnes avec handicap : une intervention du Maire

à la demande de la Maison d'Accueil Spécialisé, Yvan Lubraneski a rencontré un groupe de résidents ayant travaillé sur les conditions pour exercer leur droit de vote. Avec beaucoup d'humour, des références historiques et juridiques, le maire des Molières a fait un exposé très apprécié et suivi de nombreux échanges. Ce fut l'occasion d'une rencontre décontractée et porteuse, toujours, de la dimension humaine si chère à notre village.



RETOURS SUR

IMAGES



Après chaque événement, retrouvez les dernières photos dans votre appli Panneau Pocket

Cinéma en plein air, 29 août

Comme chaque année, une séance gratuite et en plein air dans le parc arboré du Paradou, pour « sonner » la fin des vacances d'été.

Cette année, les spectateurs ont pu profiter, depuis leur chaise longue, de la projection de l'excellent film « En fanfare ».

Forum des associations, 6 septembre

Les habitants ont pu faire le plein d'inscriptions pour leurs activités de la saison 2026-2027, mais aussi découvrir l'amplitude de l'offre dans notre village, qui témoigne de son dynamisme.

Bravo et merci aux associations présentes, à Axel Bourdin, adjoint au maire, pour l'organisation menée avec élus, bénévoles et services municipaux.







Soirée disco, 12 septembre

Le Comité des Fêtes nous conviait à une soirée dédiée aux grands succès du disco repris par un groupe formé pour l'occasion par des musiciens professionnels, en marge de leurs grandes tournées avec des artistes de premier plan. C'est eux qui nous avaient déjà régalés d'une grande soirée de Soul Music il y a quelques temps. Bien d'autres thèmes sont encore possibles !

Le village s'est retrouvé et a pu profiter de grands moments de convivialité et de musique !

Merci au Comité des Fêtes, aux bénévoles, aux agents municipaux.











Hélium : Parcours d'Artistes, 3-4 et 10-11 octobre

Cette 22ème édition proposait comme d'habitude des ouvertures d'ateliers, des expositions et des animations avec 66 adresses à visiter en Vallée de Chevreuse.
Aux Molières, vous avez pu (re)découvrir 4 artistes.
Dans la salle d'expositions de l'Espace Culturel Guy Jean-Baptiste Target, Céline Huon, plasticienne, Véronique Arnault, plasticienne, et Bernard Sustrac, photographe.
Et Claude Soutif qui ouvrait son atelier au 3 rue de Gometz.











Biblis en folie, 3 octobre

Le samedi 3 octobre s'est tenue la première édition du **Rendez-vous des familles** dans le cadre de Biblsi en folie !
Au programme : petit-déjeuner, jeux en famille dans la médiathèque, lectures d'albums, suivis, pour bien terminer la journée, d'une **soirée jeux de société**.
En espérant vous revoir nombreux pour la prochaine édition !
Un grand merci à Axel, Ève-Catherine, Françoise, Marianne pour l'organisation, ainsi qu'à Martial pour sa participation !

Sortie des aînés, 3 octobre

Attablés, en croisière sur le canal de l'Ourcq avec un temps magnifique !



















Sur les traces..., 11 octobre

Sortie « traces et indices de présence » organisée par Fanny. 16 participants ont suivi pendant trois heures les traces de parcours de la faune sauvage. Merci au guide-pisteur Thomas Baffault !





Ciné 2 métrages, 16 octobre

Un grand merci à Florence Pleven pour l'organisation de cette soirée en lien avec Axel et le Comité des Fêtes, avec une court-métrage d'auto-fiction et un documentaire aux témoignages touchants.

Des échanges intéressants à l'issue des projections avec les réalisateurs, Anne-Sophie Trébel et Nicolas Gayraud, permettant de mieux comprendre leurs motivations et connaître leurs anecdotes autour de leurs œuvres : une appréciation bien plus riche de ce qu'on a vu.

Mémoire au village, 3 et 4 octobre

La section de *Sports & Loisirs des Molières*, « Mémoire au village » fêtait ses **30 ans** d'existence en exhibant l'essentiel de ses travaux à la salle et dans le parc du Paradou. Merci à Jacques, Jeannette, Dominique, Jean, Pierre, Joël…

On pouvait y trouver ou y retrouver les planches des différentes expositions réalisées, brochures, lectures de poèmes avec Ingrid Ley, projections…

Ce fut aussi l'occasion d'un jeu de piste avec concours, les lauréats ont pu être félicités à la fin du week-end, autour d'un pot de l'amitié.

Retrouvez en page 27 les questions mais aussi les réponses de ce jeu de piste !











Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard, célébration de la liberté absolue de conscience.

14 octobre à l'Arbre de la Liberté

Discours du Maire, Yvan Lubraneski
Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

En juillet 2015 cet arbre est devenu l'Arbre de la Liberté après qu'en janvier 2015 vous l'ayez garni de bougies ardentes à la suite de l'attentat terroriste au siège de Charlie hebdo. Et nous y sommes revenus, le 15 novembre de la même année.

Souvenez-vous comme nous avions été nombreux à ressentir le besoin de s'y retrouver, de s'y regrouper, d'y proclamer à nouveau la République, la République de la Liberté, la République de l'Égalité, la République de la Fraternité, la République de la Laïcité.

La laïcité garantit que chacun puisse cohabiter dans un même espace sans que personne n'impose ses convictions aux autres.

C'est la liberté de conscience.

Et justement, l'école publique et laïque a pour mission d'émanciper les élèves par le savoir.
Elle leur permet de développer leur esprit critique et leur liberté de pensée, loin de l'obscurantisme, des dogmes et des pressions extérieures.

Deux professeurs l'ont payé de leur vie et nous nous sommes encore retrouvés ici. Samuel Paty le 16 octobre 2020 et Dominique Bernard le 13 octobre 2023.

ils ont été assassinés précisément parce qu'ils exerçaient cette mission de transmission et d'éveil des consciences.

Défendre la mémoire de ces professeurs revient à réaffirmer que la liberté de conscience ne doit jamais céder face à la violence ou à l'intimidation idéologique.

Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, l'école publique laïque, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays et les personnels qui la font vivre. L'École ne peut continuer à faire face, seule, à tous les maux de la société.

C'est à l'école et dans toutes nos actions d'éducation populaire que s'écrit notre avenir, pendant que les algorithmes nous enferment dans des certitudes et que certains transforment les croyances en fanatismes.

Nous rappellerons donc sans cesse que notre liberté de conscience est absolue et inaliénable, que nous garantissons à tous de croire ou de ne pas croire dans un respect infini des choix de chacun.

C'est pour que vive, par notre vigilance et nos gestes quotidiens, la liberté absolue de conscience, que nous garnissons encore le pied de notre arbre et nous y arrêtons pour une minute de silence.

Merci à tous,









Conférence-débat avec Lumir Lapray, 6 novembre

Une centaine de personnes venues des Molières, de Limours, Fontenay, Briis... s'est retrouvée à l'initiative du collectif «Résistons pour la Démocratie» né à Limours il y a peu.

Autrice de « *Ces gens-là. Dans la tête et le cœur de nos campagnes* » et de « *S'organiser, reprendre le pouvoir, mode d'emploi* », Lumir Lapray est revenue sur les causes de la progression de l'extrême droite et a présenté des pistes pour agir localement.

Vous pouvez joindre le collectif à cette adresse : cdc.limours@gmail.com

Marché Gourmand & Salon Artisanal, 7 et 8 novembre

La Caisse des écoles et ses bénévoles, aidés de parents, d'élus et agents de la commune, ont su renouveler ce rendez-vous traditionnel.

Avec des exposants et des propriétaires-récoltants incontournables et fidèles, et une offre toujours aussi variée et intéressante aussi bien du côté gourmand que du côté artisanal.

En sus du panier garni à peser, les bénévoles de la Caisse des écoles ont multiplié les initatives pour améliorer leur recette, avec notamment un partenariat gagnant et fort apprécié par les enfants qui ont pu faire des tours en poney grâce au Centre équestre des Molières.















Cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918 et de toutes les guerres

Discours du Maire, Yvan Lubraneski
Seul le prononcé fait foi.

« Nous voilà tous encore réunis un 11 novembre, jour de recueillement de notre Nation entière pour nos Morts pour la France, ceux de la première guerre mondiale, comme ceux de toutes les guerres, dont j'égrainerai les noms dans un instant. Parmi ces morts, nous vous invitons à ne pas oublier les fusillés « pour l'exemple » dont la reconnaissance fut tardive et nous rappellent effroyablement à l'horreur de la guerre.

Nous vous invitons aussi à entendre la douleur des blessés, des mutilés, des gueules cassées, des familles séparées, des drames associés à chacune de ces guerres.
Et encore une fois, penser aux guerres d'aujourd'hui, partout dans le monde et sous des formes différentes.

Il est souvent arrivé dans l'Histoire ce que l'on n'imaginait pas.
Et parce qu'il est souvent arrivé dans l'Histoire ce que l'on n'imaginait pas, nous devons chaque jour et pas seulement aujourd'hui, à la fois nous souvenir de cela et à la fois doubler, redoubler de vigilance contre les périls modernes.
Car les périls modernes ressemblent à ceux que nous avons connu dans l'Histoire, les moyens changent mais l'on retrouve la soif de pouvoir et d'argent, on retrouve la manipulation des masses par la haine.

Cette haine se diffuse comme une maladie, de la parole aux actes.
Elle se diffuse depuis quelques mots prononcés jusqu'aux crimes les plus violents. Comme si la haine était en vente libre, pire, gratuite, numérique, télévisuelle, algorithmique.
Nous avons pourtant besoin de tolérance, d'éducation et de confiance, nous avons besoin de cultiver notre humanité, fraternelle. Nous avons besoin de construire la paix des peuples.

En France, que n'entendons-nous pas la promesse de réinvestir pleinement les services publics de l'éducation, de la sécurité, de la santé, de la justice ?
Ils sont abandonnés depuis longtemps et ceux-là même qui ont des discours de fermeté semblent plutôt résolus à poursuivre leur démantèlement.
Pourtant, les investir pleinement aujourd'hui limiterait les coûts financiers et humains pour la société demain. Car les abandonner aujourd'hui nous coûte cher et, lucidement, nous pouvons dire que cela a bien commencé.
Nous commençons sérieusement à payer nos défaillances.
Nous avons pourtant des ressources collectives que nous laissons dormir, pendant que la jeunesse nous interpelle et que nous avons noirci des centaines de pages de cahiers de doléances.

Les solutions sont politiques et le chantier est grand.

Alors, en attendant le sursaut ou le pied du mur, soyons les uns et les autres fermes sur les valeurs et utiles où nous sommes, chacune et chacun.

Soyons des femmes et des hommes de bonne volonté.

Nous vous remercions déjà d'être là aujourd'hui. Ce n'est pas un jour de congé aujourd'hui. C'est le recueillement de la Nation, c'est la marque du passé pour mieux agir au présent.

Soyons des femmes et des hommes de bonne volonté.

Faisons vivre la Fraternité, faisons vivre la République, faisons vivre la France ! »













Expo Photos du Photo-Club, 14-15 novembre

Le Photo-Club Arts & Photos nous a encore épatés par les choix et qualités des photos présentées sur le thème « à la fenêtre » et les quelques polyptyques présentés par ses membres.

Vous avez été plus de 140 à les visiter, et pour les autres, rendez-vous la prochaine fois !









Emily Bécaud, 21-22 novembre

Une merveille, cette atmosphère où planait l'âme du grand Gilbert Bécaud, que sa fille Emily attrapait parfois au vol, entre deux tonalités et sous les assauts feutrés ou tempétueux du piano de concert.
Une interprétation forte, émouvante, des anecdotes adorables...
Un moment de pur émotion. Une parenthèse enchantée, précédée de quelques standards interprétés par Séverine et François.



La Potiflette

pour 4 personnes



En automne, les courges sont vraiment les stars de la saison, nourrissantes, bon marché, délicieuses et bénéfiques à notre organisme.
Elles sont à manger sans modération.

Mais que diriez-vous aujourd'hui de les cuisiner dans une version revisitée de la tartiflette ?

Ingrédients

- Un potimarron de 1kg
- Un reblochon
- 200g de lardons fumés en dés
- Deux oignons
- Un verre de vin blanc de Savoie
- 20cl de crème fraîche



Réalisation de la recette

- **Couper le potimarron et enlever les graines, puis émincer les oignons**
- **Faire revenir les oignons et les lardons dans une poêle, verser le vin blanc et laisser réduire**
- **Ajouter la crème et le potimarron coupé en cube avec la peau**
- **Laisser mijoter à feu doux 15 minutes en mélangeant de temps en temps. Poivrer et saler légèrement**
- **Couper le reblochon en lamelles en gardant la croûte**
- **Dans un plat à gratin, disposer la moitié du potimarron, et disposer par dessus la moitié du reblochon. Recouvrir du reste de potimarron, et finir par le reste de reblochon**
- **Cuire à 120° pendant 20 à 30 minutes**

Ne jetez pas les graines du potimarron, faites-les griller au four pour l'apéritif ou vos salades.
Vous pouvez vous servir du potimarron entier, vidé, garni et cuit au four.
La potiflette s'accompagne idéalement d'une simple salade (mâche, endives, frisée).

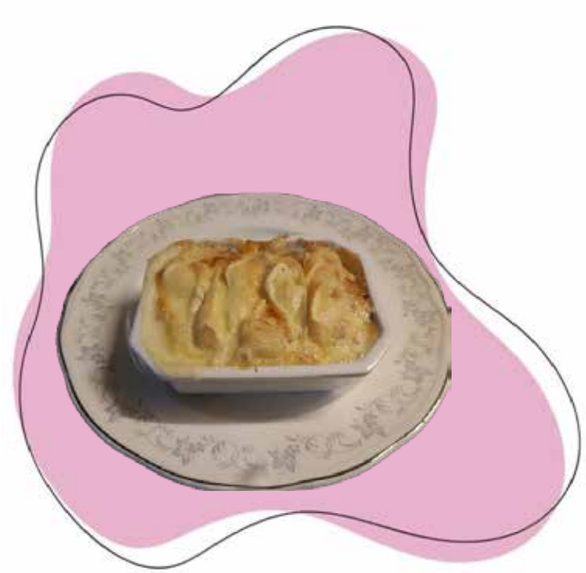

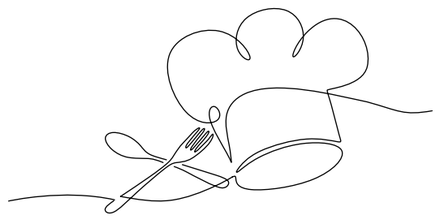

Bon appétit !

Vincent Vicente

AÎNÉS

Mardi 1er décembre
Le Rendez-vous du Mardi

Comme tous les mardis, ou presque !

Maison du Citoyen, de 14h à 17h

PRÉSIDENTIELLES

Vendredi 4 décembre ▪ 18h30
« Écoutez-nous ! »

Une parole libre pour nourrir le débat

Salle du Paradou - entrée libre



SOIRÉE

Samedi 5 décembre ▪ dès 20h
SOIRÉE CRÉOLE ET CARIBÉENNE

Salle du Paradou

Chaque entrée comprend le repas créole et deux boissons + l'ambiance avec notre DJ !

- *Tarif adulte : 25€*
- *Tarif enfant de moins de 12 ans : 10€*



AÎNÉS

Samedi 12 décembre ▪ 12h
Repas des Aînés

Salle du Paradou - sur réservation

ENFANCE

Dimanche 13 décembre ▪ 15h
L'ami de Plic :
Noël des enfants des Molières
... et ses surprises

Salle du Paradou - entrée libre



MAS DES TOUT-PETITS

Mercredi 16 décembre ▪ 15h30
Marché de Noël de la Maison d'Accueil Spécialisé des Tout-Petits

Entrée libre de 15h30 à 18h

MAS - 71bis rue de Cernay



AGENDA

CONCERTATION

Samedi 16 janvier 2027 ▪ 10h
Rencontre dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Voir p.

Salle du Paradou

BÉNÉVOLAT

Samedi 16 janvier ▪ 20h30
Soirée des bénévoles !

Salle du Paradou



Membres des associations, élus, mais aussi agents municipaux pour mieux faire connaissance : ils se retrouvent autour d'un repas et d'un spectacle dont ils seront eux-mêmes les acteurs, sans se prendre au sérieux, simplement !
Une façon de réunir nos énergies en ce début d'année !

THÉÂTRE

Samedi 23 et dimanche 24 janvier
Au Père Tranquille

Par « Les planches pourrites », un spectacle inspiré de la pièce « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri

Salle du Paradou :
le **samedi à 20h30**
et le **dimanche à 16h**

Tarif unique : 10€



JEU & CONVIVIALITÉ

Samedi 30 janvier ▪ 15h et 19h
LE LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Cette année, **un loto spécial enfants l'après-midi, et un loto pour tous le soir !**

Salle du Paradou

Les dates des événements sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

Retrouvez tous les rendez-vous dans votre application mobile Panneau Pocket

Médiathèque
Espace Culturel & Associatif
Guy Jean-Baptiste Target
4, rue de la Porte de Paris
mediatheque@lesmolieres.fr
01 69 53 28 99

Salle d'exposition et de projection
Espace Culturel & Associatif
Guy Jean-Baptiste Target
4, rue de la Porte de Paris

Salle du Paradou
34, rue de Gometz
La salle du Paradou est disponible à la location pour vos fêtes privées.

Complexe sportif municipal
31, rue de la Porte de Paris

Terrain d'évolution / citystade
Parc du Paradou
Bois de la Cocquetière
Groupe scolaire Anne Frank
Chemin des Valentins

+ d'infos
contact@lesmolieres.fr

ÇA MARCHE ?

Signaler un problème en quelques clics sur Panneau Pocket

Active aux Molières depuis bientôt quatre ans, l'application PanneauPocket permet de recevoir les informations et alertes de la commune en temps réel.

Elle offre aussi une fonctionnalité pratique : le signalement direct d'un problème sur l'espace public. Voici comment l'utiliser.

Signaler un incident

Un éclairage défectueux ? Un dépôt sauvage ? Un mobilier urbain abîmé ?

- Ouvrez l'application et vérifiez que la commune est bien enregistrée dans vos favoris (icone cœur).
- Rendez-vous dans la rubrique dédiée aux signalements.
- **Renseignez la nature du problème**, et ajoutez si possible une photo. Votre signalement est automatiquement géolocalisé !
- Validez l'envoi

Le signalement est alors transmis en mairie avec tous les renseignements utiles, un suivi est alors mis en place.

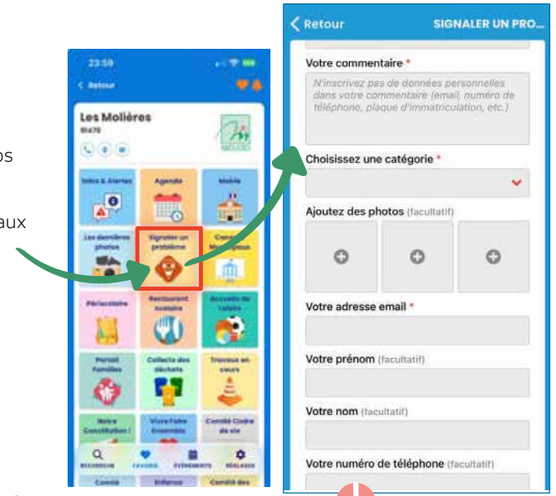

Bien localiser le problème

L'application permet d'indiquer précisément l'adresse ou d'utiliser la géolocalisation de votre téléphone. Plus l'emplacement est précis, plus l'intervention sera rapide et efficace.

Il est également possible d'ajouter un commentaire pour apporter des informations utiles (danger immédiat, gêne à la circulation, etc.).

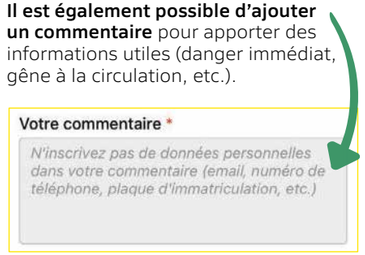

Suivre l'actualité et agir au quotidien

Au-delà du signalement, **Panneau Pocket** reste l'outil privilégié pour :

- **Recevoir les alertes prioritaires** (travaux, météo, sécurité).
- **Consulter l'agenda des événements et les actualités**
- **Accéder aux informations pratiques**.

Simple, anonyme et gratuite, l'application est téléchargeable en scannant le QR Code ci-dessus.



ESPACES VERTS

Un cimetière entretenu

Depuis déjà 12 ans, l'udage d'herbicides est proscrit dans la commune, labellisée « Terre saine ».
C'est donc beaucoup plus de travail, d'autant que le cimetière s'est étendu, avec des plantations de nouveaux arbres et un jardin du souvenir plus vaste.

à la veille de la Toussaint, il fait encore plus l'objet d'attentions de la part des agents dévolus aux espaces verts.

Et pour rappel, vous y retrouvez des composteurs et des conteneurs pour vous permettre de trier les déchets (pots, racines, terre...).

VOIRIE

Rénovation de la signalétique horizontale

Pour une meilleure sécurité et visibilité, une entreprise a procédé en novembre à la reprise des peintures au sol, traçage de la signalétique. Une perfection éphémère dès le premier coup de frein ou les passages de roues à vitesse excessive...









PATRIMOINE

La Croix Gohier à nouveau debout à Armenon

Elle est aux confins des terres d'Armenon, à l'extrêmité sud-est de la commune, au bout de la route de Roussigny, à la limite de Limours. Dressée sur une ancienne meule, comme la Croix Valentin au croisement de la Rue de Roussigny et du Chemin des Valentins (école), elle avait été percutée par un véhicule l'été dernier.
Sur la base de frais partagés avec la commune de Limours, dont nous remercions le maire Armand Douin, lui aussi très attaché au patrimoine, elle a été remise sur pied, reconstruite et réenduite.

Les Gohier étaient les propriétaires de la Ferme d'Armenon, avant qu'elle n'appartienne aux Jullemier puis aux Pithois.

ÉCOLE

Les travaux se poursuivent à l'élémentaire...

Ce qui est moins élémentaire, c'est de tenir les délais avec une entreprise qui manifestement n'a pas fourni les efforts nécessaires dans la période qui était visée au cahier des charges.

De quoi ralentir aussi les autres entreprises engagées sur le chantier. Et nous causer bien des désagréments.

Néanmoins, à l'issue de ces travaux, nous bénéficierons d'une bien meilleure isolation et de tout le confort lié à cette rénovation importante.



DOS D'ÂNES

Moins de camions

C'est un constat général, même s'il y en a sans doute encore trop et que ces grands axes sont départementaux et autorisés aux poids-lourds, par la succession de plateaux en écluse à divers endroits, notamment rue de Gometz et rue de Cernay, les camions se font plus rares et privilégient des itinéraires moins chaotiques. Tant mieux...

La révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le Conseil municipal a prescrit la révision du PLU le 6 juillet 2026. Le document actuel, élaboré en 2013, nécessite d'être mis à jour au regard des évolutions réglementaires, législatives et aux enjeux du nouveau contexte local.

Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU est un document de planification qui encadre l'évolution du territoire en fixant des règles d'aménagement. Ces règles s'appliquent lors du dépôt d'un permis de construire par exemple.
Il est composé des pièces suivantes :

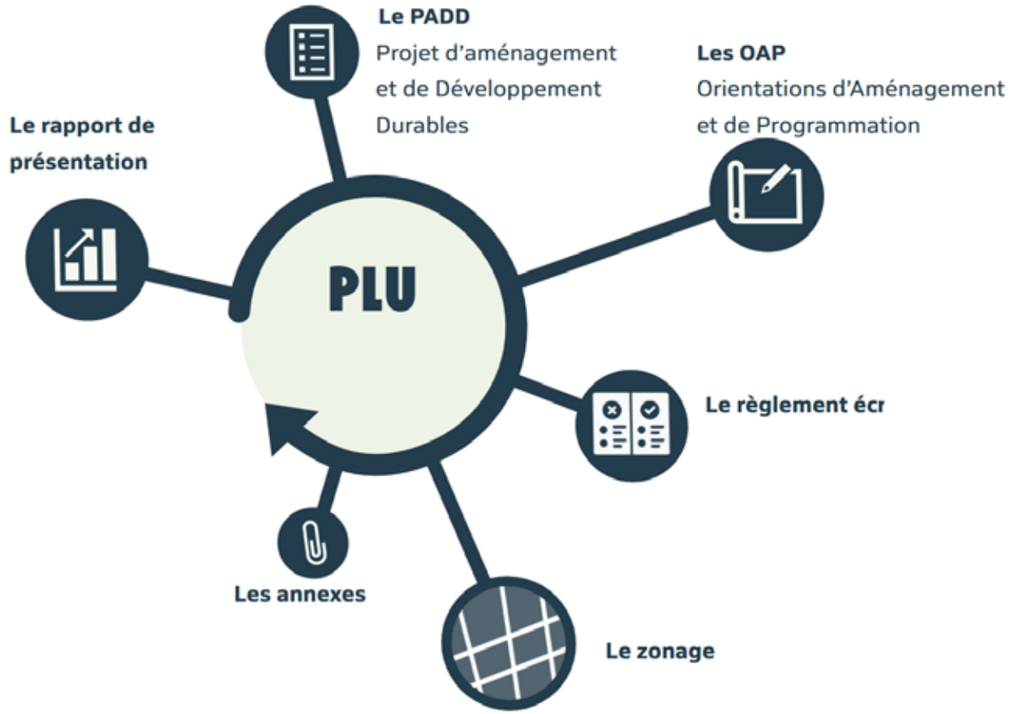

Pourquoi réviser le PLU ?

Les objectifs de la révision du PLU, fixés par la délibération de prescription, sont les suivants :
- Mettre à jour le PLU pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de transition écologique et de gestion économe de l'espace ;
- Adapter le zonage et les règles d'urbanisme aux besoins en logements, activités économiques, équipements publics et mobilités de la commune ;
- Préserver et valoriser les espaces agricoles, naturels et paysagers ;
- Mettre en compatibilité le PLU avec le SDRIF-E approuvé le 10 juin 2025 et la loi Climat & Résilience du 22 août 2021.

Les modalités de concertation

La délibération de prescription fixe également les modalités de concertation suivantes :
- Mise à disposition d'un dossier de présentation de la démarche et de son avancement ;
- Ouverture en mairie d'un registre permettant au public de formuler ses observations ;
- Mise en place d'une adresse électronique dédiée : concertation@lesmolieres.fr ;
- Organisation d'un atelier de concertation ;
- Organisation de deux réunions publiques d'information.

Le calendrier



La révision du Plan Local d'Urbanisme est un processus s'inscrivant dans la durée et rythmé par une chronologie d'étapes bien définies. **Une première phase d'écriture des différentes pièces du document est prévue jusqu'en 2027.**
La concertation publique est mise en œuvre tout au long de cette première phase afin de permettre aux habitants de contribuer à l'écriture du PLU.
Ensuite le document est dit « arrêté », le projet de PLU est présenté aux Personnes Publiques Associées pour avis et aux habitants lors de l'enquête publique afin qu'ils formulent leurs observations. Un commissaire enquêteur indépendant formulera un bilan composé d'un rapport d'enquête et des conclusions motivées.
Sur la base du bilan, le projet de PLU est ajusté dans le sens de l'intérêt général. La version finalisée est ensuite approuvée en conseil municipal et le PLU peut être appliqué sur les nouvelles demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.). **L'approbation du PLU est prévu pour le dernier trimestre 2028.**

Comment participer ?

➔ Un **atelier de concertation** sera organisé le **16 janvier 2027 à 10h dans la salle du Paradou** (34, rue de Gometz) avec les habitants afin de permettre à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice. Cet évènement de concertation sera l'occasion de partager les enseignements du diagnostic et de réfléchir à l'avenir des Molières sur de multiples aspects : population, logement, commerces, équipement, paysage, patrimoine, environnement, etc...
Inscrivez-vous à l'adresse électronique suivante :
concertation@lesmolieres.fr en précisant nom, prénom, téléphone, adresse

➔ Participez à la réunion publique organisée le **20 mars 2027 à 10h dans la salle du Paradou** (34, rue de Gometz) afin de restituer les travaux réalisés en atelier et la manière dont les contributions sont prises en compte dans le projet des Molières.

Conseil municipal du 16/11/2026 (extraits)

TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES ET ADOPTION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET DES CONTRATS DE LOCATION TYPES DES SALLES

· Salle du Paradou
- Pour les personnes physiques ou morales domiciliées ou résidant aux Molières, les tarifs seront fixés comme suit :

- forfait week-end du samedi 10h au lundi 8h : 450 €
- forfait 1 jour (amplitude maximum 22h) : 350 €
- tarif horaire pour les locations régulières et au minimum pour un trimestre : 40 €/heure
- 31 décembre 17h au 2 janvier 8h : 1000 €
- location de la vaisselle : 100 €
- montant de la caution : 1 000 €
- forfait facturé en cas de non réalisation du ménage : 200 €

- Pour les personnes physiques ou morales qui ne sont pas domiciliées ou qui ne résident pas aux Molières, une majoration du tarif de location, sera appliquée comme suit :

- forfait week-end du samedi 10h au lundi 8h : 750 €
- forfait 1 jour (amplitude maximum 22h) : 600 €
- tarif horaire pour les locations régulières et au minimum pour un trimestre : 80 €/heure
- 31 décembre 17h au 2 janvier 8h : 1600 €
- location de la vaisselle : 100 €
- montant de la caution : 1 000 €
- forfait facturé en cas de non réalisation du ménage : 200 €

▪ Les salles de l'espace culturel et associatif
- Pour les personnes physiques ou morales domiciliées ou résidant aux Molières, les tarifs seront fixés comme suit :
- forfait du vendredi 17h au lundi 8h : 350 €
- forfait 1 jour dans la semaine (amplitude maximum 22h) : 250 €
- tarif horaire pour les locations régulières et au minimum pour un trimestre : 35 €/heure
- location de la vaisselle : 50 €
- montant de la caution : 1 000 €
- forfait facturé en cas de non réalisation du ménage : 150 €

- Pour les personnes physiques ou morales qui ne sont pas domiciliées ou résidant aux Molières, une majoration du tarif de location sera appliquée comme suit :
- forfait du vendredi 17h au lundi 8h : 550 €
- forfait 1 jour dans la semaine (amplitude maximum 22h) : 400 €
- tarif horaire pour les locations régulières et au minimum pour un trimestre : 60 €/heure
- location de la vaisselle : 50 €
- montant de la caution : 1 000 €
- forfait facturé en cas de non réalisation du ménage : 150 €

▪ Exposition-vente dans le cadre d'une formule « boutique éphémère »
La formule peut rassembler jusqu'à 4 exposants occupant environ 15 m² chacun. Les horaires d'accès aux stands sont définis librement par chaque exposant qui a la charge d'en informer sa clientèle et la commune.
La commune, après avoir dressé le planning des expositions, définit les périodes laissées libres pour l'activité de boutique éphémère.
Le tarif de location, charges de chauffage, d'électricité et d'eau comprises est fixé comme suit :
- Exposition-vente de 15 jours pour 3 ou 4 exposants : 500 €
- Exposition-vente de 15 jours pour 1 ou 2 exposants : 450 €
- montant de la caution : 1 000 €
- forfait facturé en cas de non réalisation du ménage : 150 €

➲ adoptée à l'unanimité

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS (CCPL) – ANNÉE 2026
Fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) à hauteur de 70 368 € en vue de participer au financement des dépenses d'énergie permettant le fonctionnement optimal des bâtiments communaux.

➲ adoptée à l'unanimité

SOUTIEN A LA COMMUNE DE SAUMOS SINISTRÉE PAR LES INCENDIES DE L'ÉTÉ 2026 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
Compte tenu de l'ampleur des dégâts causés par les récents incendies qui ont dévasté cet été des territoires du département de la Gironde, il a été proposé une aide financière aux sinistrés.
En effet, les communes touchées et en particulier les plus petites, doivent maintenant faire face à des conséquences durables : remise en état des équipements et des voiries, soutien aux habitants, continuité des services communaux, reconstruction.
Dans l'esprit de la solidarité entre villages, promue par l'Association des Maires Ruraux de France, et à la suite d'un courrier reçu de la part de la commune de Saumos, il est donc décidé de verser une subvention exceptionnelle de 300 € à la commune de Saumos en Gironde, particulièrement touchée et dont les besoins sont considérables.

➲ adoptée à l'unanimité

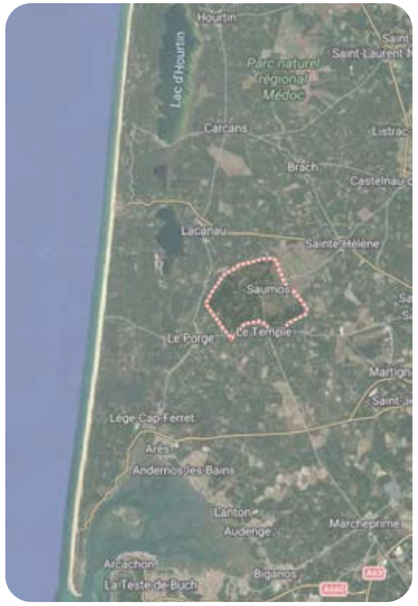

Les comptes-rendus complets sont disponibles depuis votre application Panneau Pocket, ou sur lesmolieres.fr ou en mairie sur demande.



L'Économie Sociale et Solidaire : un modèle en difficulté.



L'économie sociale et solidaire (ESS) est née de la synthèse de 2 concepts : l'économie sociale qui concerne les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations ; et l'économie solidaire née dans les années 70 avec la montée du chômage et de l'exclusion.
Elle rassemble des organisations dont l'objectif premier est l'utilité sociale au travers d'insertion par l'activité économique, elle propose également d'autres façons de consommer et d'échanger (le commerce équitable).

L'économie sociale et l'économie solidaire sont complémentaires, on pourrait les définir comme une économie au service de l'humain et non au service du profit.

L'ESS dispose d'un cadre législatif.
En 2012, Benoît Hamon, actuel président d'ESS France, est nommé ministre délégué chargé de l'ESS et de la consommation dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault.
En 2013, un projet de loi est adopté par le Sénat.
La loi sur l'ESS votée en juillet 2014 donne à ce secteur un statut légal et un cadre juridique avec des avantages fiscaux et un financement via la BPI (Banque Publique d'Investissement).

L'ESS constitue un secteur économique performant et innovant.
Il relaye l'action des collectivités locales, il n'a cessé de croître, de plus en plus en phase avec une demande et une attente accrues.
C'est un facteur majeur de cohésion sociale et de développement économique favorable à la réduction des inégalités. L'ESS, avec ses 2,6 millions de salariés représente une part non négligeable de l'emploi privé (11% de l'emploi salarié) avec plus de 200 000 établissements employeurs.
L'ESS est largement implantée dans les territoires, 85% des sièges sociaux se trouvent hors de l'Île-de-France.

Ce secteur non-lucratif qui se voulait prometteur en termes d'utilité publique et de cohésion sociale, subit aujourd'hui une crise profonde avec une multitude de destructions d'emplois, cela consécutif à la baisse drastique des subventions, qu'elles viennent de l'État ou des collectivités locales.
Pour l'année 2025, plus de 12 000 emplois associatifs ont disparu et la tendance se poursuit en 2026.
Les 2 grands secteurs touchés sont la mutualité (centres de santé, centres dentaires, dispensaires qui ferment) et les associations (sport amateur, culture, action sociale, etc...).

En raison d'une situation financière précaire, le nombre de liquidations d'associations a « explosé » (entre 2022 et 2025, +140%). Ce sont des pans entiers de services essentiels qui disparaissent dans des territoires fragilisés.
Ces entreprises coopératives et associatives dont la trésorerie est fragile peuvent se retrouver devant les tribunaux pour défaut de paiement et elles ont bien du mal à se défendre.

En ce qui concerne le financement global, l'ESS reçoit 7% des aides publiques aux entreprises, bien moins que l'aide au secteur capitaliste.

Pour lui permettre d'assurer sa mission prioritaire de cohésion sociale et de solidarité, il suffirait d'accorder à l'ESS les mêmes moyens que ceux accordés aux grands groupes privés.

La difficulté réside dans la frilosité de l'État qui ne considère pas l'ESS comme une dynamique de développement, cela au même titre que d'autres secteurs industriels. La question posée est de savoir s'il est désireux de privilégier l'intérêt général à l'enrichissement de quelques-uns.

L'ESS porte en elle des valeurs de coopération et de solidarité, de développement économique au service de tous. Elle est de plus en plus indispensable dans les services aux personnes au sens le plus large du terme (la petite enfance, le grand âge, l'accompagnement des personnes vulnérables, etc...).

L'ESS a plus que jamais besoin de moyens réels et d'une stratégie nationale de développement du secteur.

Pierre PRUNETA



Congrès de l'Association des Maires Ruraux de France, 10 octobre 2026 : Yvan Lubraneski, Maire des Molières et Vice-Président de l'AMRF chargé de la Culture, de la Vie associative et de la Citoyenneté, ouvre un atelier consacré à l'économie sociale et solidaire.

Cet atelier a réuni élus et acteurs de terrain autour de cinq thématiques du quotidien : bien vieillir, sport, habitat, jeunesse et épiceries participatives. À chaque table, un témoignage inspirant et des échanges vivants pour partager les expériences et identifier les freins et les besoins. Une manière concrète d'aborder ces enjeux transversaux, au plus près des réalités des communes et de leurs habitants.

L'atelier a permis de valoriser l'innovation sociale dans les territoires et d'échanger autour des préoccupations des élus ruraux. Car **l'ESS construit un monde durable "pour et avec les habitants", n'agissant pas simplement par opportunité.**

POTAGER COLLECTIF

POTAGO s'installe aux Molières !

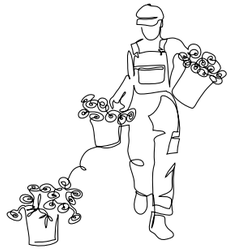

L'association Potago s'installe aux Molières ! Créé en 2016 à Gometz-la-Ville, ce potager collectif a pour objectif de cultiver un jardin nourricier et participatif, dans le respect de la biodiversité, sans produits phytosanitaires et en privilégiant les variétés anciennes.



Nous cultivons, récoltons et transformons des fruits et des légumes dans un esprit de convivialité.
Rejoignez-nous pour faire pousser des légumes sains, participer aux nombreux ateliers autour des produits de nos récoltes et, bien sûr, cultiver le lien social !

Pour nous contacter, envoyez un petit mail à potago@laposte.net
ou rendez-nous visite sur la parcelle située derrière le 1, rue de l'Étang, le dimanche matin, entre 10h30 et 12h.

Adhésion : 50 € pour l'année, comprenant graines et matériel, accès libre en dehors des sessions organisées.

On cultive ensemble, on récolte ensemble !

Sarah : 06 11 29 99 57
Martin : 06 74 59 40 31

Pompes Funèbres CANO
✆ 01 64 91 24 83
41 rue de Chartres
91470 Limours en Hurepoix
eMail : pf@ludoviccano.fr
Habilitation 12.91.141
CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert Avant et Après Mise en Bière
Permanence Téléphonique 24/7
POMPES FUNÈBRES
Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger
Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques
MARBRERIE FUNÉRAIRE
Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires

Thierry Brunetti
Traiteur
Chef à domicile • Cours de cuisine
06 59 93 03 66
thierrybrunetti.fr
contact@thierrybrunetti.fr

K-deau Fleurs
- Artisan fleuriste -
Bouquets Plantes Deuil Mariage Livraison
C.C E.Leclerc - Gometz-La-Ville
01 60 19 10 40
Kdeaufleurs.fr

Participez à la vie du village !

Une nouvelle constitution municipale est adoptée afin de consolider la mise en œuvre d'une **démocratie permanente**.
Elle se nourrit de l'action collective et notamment de celle des comités, qui vous invitent en permanence !

Une fausse idée : **on ne s'engage pas forcément à participer à toutes les réunions ou tous les groupes d'action !** On reste libre de venir en fonction de ses disponibilités. Ce qui compte, c'est d'être nombreux, **les projets avancent en étant portés par le plus grand nombre.**



▶ Vivre & Faire ensemble
Faire vivre la Maison du Citoyen, faciliter la parole et l'action de tous, développer des projets de solidarité et d'entraide...



▶ Environnement & Résilience
Prendre soin de la nature et de l'humain, adapter nos modes de vie, favoriser l'économie circulaire, protéger et développer nos ressources naturelles.



▶ Enfance, Education, Jeunesse
De l'enfance à l'adolescence, prendre des initiatives éducatives, mener des projets dans l'intergénération, favoriser la rencontre, l'échange, la citoyenneté...



▶ Comité des Fêtes (association)
Fédérer les initiatives favorisant un village vivant, organiser des événements pour tous les publics, développer la culture et le partage.



▶ Cadre de vie & Mobilité
Préserver et développer la qualité de notre cadre de vie, de nos déplacements, gagner en sérénité et diffuser une culture du respect.



▶ Économie & Tourisme
Favoriser le commerce et l'attrait du village, prendre des initiatives et créer des événements fédérateurs et attractifs.

Retrouvez l'évolution et les mises à jour des fiches-actions ici

Rejoignez un comité !

Découpez et déposez ce coupon en mairie ou signalez-vous à contact@lesmolieres.fr
Retrouvez les comités sur lesmolieres.fr
ou dans votre application mobile Panneau Pocket

Informations

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Je souhaite m'inscrire au(x) comité(s) :

☐ Vivre & Faire ensemble
☐ Environnement & Résilience
☐ Enfance, Éducation, Jeunesse
☐ Économie & Tourisme
☐ Cadre de vie & Mobilité
☐ Comité des Fêtes



Agir ensemble contre les violences faites aux femmes

Les LEAO sont des lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation destinés à accompagner les femmes victimes de violences conjugales et leur entourage.

L'accompagnement consiste à échanger, à répondre à leurs questions et les orienter vers des professionnels afin de les aider à assurer leur sécurité, à préserver leur santé, à accéder à des aides financières, etc.

En Essonne, il existe quatre LEAO labellisés par la Préfecture et le Département de l'Essonne : LEAO Ouest, LEAO Est, LEAO Centre et LEAO Sud. Le quatrième LEAO dédié au sud de l'Essonne vient d'ouvrir ses portes le 19 novembre à Morigny-Champigny. En fonction de leur lieu de résidence, les victimes sont rattachées à l'un de ces LEAO.

En dehors des horaires d'ouverture des LEAO, elles peuvent contacter le 3919.
Ce numéro est accessible 24h/24 et 7j/7. Il est gratuit et accessible aux personnes sourdes et malentendantes, ainsi que dans plusieurs langues.

LEAO Ouest
Paroles de Femmes - le Relais
Maison de la formation et de l'emploi,
11 avenue du Noyer Lambert, 91300 Massy
antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr
01 60 11 97 97
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30



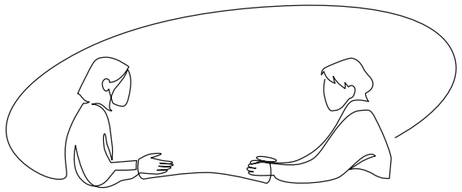





30 ANS DE MÉMOIRE AU VILLAGE

LE QUESTIONNAIRE… ET LES RÉPONSES !

Lors du week-end des 3 et 4 octobre (voir page 10), les membres de *Mémoire au village* proposaient un questionnaire, sous forme de jeu de piste.
La personne gagnante a pu bénéficier, après tirage au sort, d'une nuitée offerte par le gite « Il était une fois… les Molières » (qui se trouve place de l'église dans un domaine qui fut la propriété de Richelieu entre 1623 et 1626 : en avril 1623, achat du comté de Limours à Louis Hurault ; en décembre 1626, vente du comté à Louis XIII pour passer dans l'apanage de Gaston d'Orléans).

Voici les questions et surtout les réponses, qui étaient présentes partout dans l'exposition !

---

1 - En 1788, aux Molières, combien y avait-il de vaches, chevaux et bêtes à laine ? (3 réponses nécessaires)
Un recensement, effectué en 1788, dénombrait aux Molières, 96 feux (foyers), 18 vaches, 68 chevaux et 580 bêtes à laine (les troupeaux de moutons étaient alors très nombreux dans la région).

2 - À quelle date exacte le Poste Parisien des Molières a-t-il été inauguré officiellement, en présence de M. Paul Doumer, président de la République ?
Le 25 avril 1932.

3 - Qui était le président du « Vélo Club » des Molières lors de sa création au printemps 1925 ?
Eugène Veyssière – À l'époque, de nombreuses courses cyclistes étaient organisées.

4 - En 1902, dans le cadre des « bataillons scolaires », combien y avait-il de « fusils gras » destinés à l'entraînement militaire des élèves moliérois ?
Après la défaite de la guerre de 1870, il est créé des « bataillons scolaires » dans les écoles. La loi Ferry de 1882 prévoit d'ailleurs les exercices militaires pour les garçons. Aux Molières, notre école comptait 3 fusils destinés à cet entraînement.

5 - Lors de la constitution du premier cadastre moliérois en 1810, combien de parcelles se partageaient les 154 propriétaires ?
1352.

6 - Qui fut la dernière personne non ecclésiastique inhumée dans l'église des Molières le 12 mai 1776, avant l'interdiction décrétée par Louis XVI le 15 mai 1776 ?
Pour des raisons de salubrité publique, cette ordonnance royale interdisait les inhumations dans les églises et recommandait l'éloignement des cimetières lorsque ceux-ci se trouvaient autour de l'église. Louise Véronique Hubert, âgée de 27 ans, fut cette dernière personne.

7 – En 1881, quel est le nom du maçon moliérois qui a construit le premier lavoir des Molières situé à Montabé ?
Jules Guébert

8 – Soldat en Extrême-Orient, Alphonse Duguet repose depuis le 19 juin 1885 dans l'île de Formose (aujourd'hui Taiwan). Mais dans quelle ville ?
Kelung.

9 – Quel est le poids exact (en kg) de notre plus ancienne cloche Ysabel, classée aux Monuments Historiques depuis le 27 avril 1944 ?
434 kg.

10 – Quel nom a été donné à l'action qui a lancé la construction de l'oratoire ?
La construction débuta par « l'opération meulières » : une remorque attelée à un tracteur parcourut le village en vue de collecter des pierres auprès des habitants.
Puis un artisan bénévole, M. Raffard, aidé des bonnes volontés du village, édifia l'oratoire qui fut inauguré le 15 août 1958.

11 – le 16 août 1874, quel est le montant de la subvention accordée pour participation à la création du bureau télégraphique de Limours ?
50 francs.

12 - Quelle est la date exacte de la destruction du château d'eau des Molières ?
Jeudi 1er août 1981.

13 - Quel nom est donné à la croix en pierre meulière, dressée sur des meules, se trouvant près de l'école Anne Frank ? (3 réponses possibles).
La croix Valentin / Gohier / Target

14 – Quel homme politique français fut à l'origine de la création des lavoirs par la loi du 3 février 1851 ?
Louis Napoléon Bonaparte, afin d'éradiquer les épidémies qui sévissent à cette époque (choléra, typhus, variole…).

15 - Quel maire moliérois a prononcé un discours lors de la cérémonie d'inauguration de notre Monument aux morts ?
Justin Faustin Barré, le 16 octobre 1921.

16 – À quelle altitude se situe le terrain sur lequel fut érigé le Poste parisien ?
175 mètres.

17 – Combien de jeunes moliérois furent mobilisés durant la première guerre mondiale ?
52.

18 – Lors du baptême des 3 nouvelles cloches le 5 juillet 1931, qui fut la marraine de « Augustine Gabriel », cloche des agriculteurs ?
Augustine Prévoteau (fermière de Quincampoix)

Le groupe « **Mémoire au Village** »,
Section de l'association Sports & Loisirs des Molières

J'ACHÈTE AUX MOLIÈRES

Le bistrot au PointBar



8, Place de la Mairie
09 52 43 79 55

Restauration le midi du lundi au vendredi.
Ouvert également **en soirée dès 18h** du mercredi au vendredi.

Le samedi de 9h à 13h.

La supérette

10, Place de la Mairie
01 69 76 02 21

7j/7 de 8h à 14h
et de 15h30 à 21h
(ouverture à 9h le dimanche)

La boulangerie



9, Grande Rue
09 84 51 15 37
laboulangeriedesmolieres@gmx.fr

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

Restaurant Le Chat Botté

2, rue de Gometz
01 69 41 39 62

Midi et soir du mardi au samedi
Fermé lundi et dimanche

L'agence immobilière

7, place de la Mairie
01 60 12 21 58 | 06 82 27 05 32

Estimations, ventes, locations
contact@lesmolieresimmobilier.fr

Le salon de coiffure

11, place de la Mairie
01 60 12 39 78

Réserver :

Mardi, mercredi 9h30-18h30
Jeudi, vendredi 9h-19h
Samedi 9h-18h



Les commerces ambulants



Pour varier les plaisirs !
Place de la Mairie
ou Place des Lilas

Mercredi soir
Pizza

Boule&Boule
Pizzas au four napolitain.
Farines locales bio.
07 44 86 66 21

Jeudi soir
HSB !

Home Sweet Bowls
Cuisine inspirée, Poké Bowls, gyozas, nems, gambas...
07 83 09 96 37

Vendredi soir
Burgers

Le Hérisson Jaune
Gamme de burgers et brochettes, frites locales à la belge
06 24 59 75 86

Dimanche soir
Pizza

Pizz'Alex
Spécialités de pizzas
18h à 22h
Place de la Mairie
06 70 80 98 11

RESTAURANT

L'appétit vous sourit au Chat Botté



Galettes et crêpes, gaufres salées... remarquées par le « Guide du Routard » : un restaurant qui attire bien au-delà du village

Son succès est bien installé maintenant, avec un concept revisité en permanence par Cathy et Laurent Legrand.
Ils jouent pleinement la carte touristique et reçoivent des groupes ou des familles sur le chemin du Château de Breteuil ou d'autres sites remarquables de la Vallée de Chevreuse.
Un cadre agréable et soigné, une cuisine à base de produits de qualité, deux salles et une terrasse d'été pour vous accueillir.



Le Chat Botté vous accueille le midi du mardi au samedi dès 12h jusque 13h (fermeture 14h30). Le soir du mardi au jeudi dès 19h30 jusque 20h30 (fermeture 22h30) et le vendredi ou samedi dès 19h15 jusque 21h15 (fermeture 23h).
Fermé lundi et dimanche.
Réservations uniquement par téléphone au **01 69 41 39 62**

LOISIRS

Autour du cheval

Un Centre Équestre dynamique qui développe, outre les cours et stages, des animations, balades, accueils d'événements pour particuliers et entreprises.

Du poney shetland au cheval, les cours pour tous âges permettent d'aborder plusieurs disciplines : saut d'obstacles, dressage, pony-games, travail à pied, monte en licol éthologique, voltige ou encore balades.
Des stages variés sont proposés à partir de 4 ans.

Léa Masson-Deblaize en a 26 et vient de prendre la direction du centre et compte bien développer les animations, les sorties ou les événements en lien avec le tourisme et les loisirs mais aussi sur le volet inclusif.

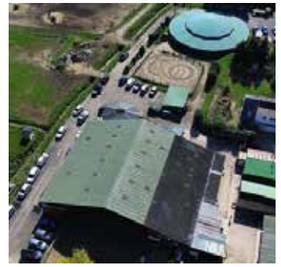

Centre Équestre des Molières
06 12 15 61 15
15 rue de Cernay
equitation-molieres.com

Bientôt ! Escape Game et événements

Du côté de « **Les Molières... il était une fois** » de grandes choses se préparent, au fond de la place de l'église...

Aux deux gîtes récemment ouverts (le pressoir et la cabane de Merlin), vont s'ajouter de nouveaux espaces aménagés dans la grange, avec Escape Game, Karaoké, événements privés et séminaires d'entreprises, mais aussi un programme un dimanche par mois avec de nombreuses animations ouvertes au public !

LIEUX D'ÉVÉNEMENTS ET GÎTES

Aux Molières, l'accueil est une seconde nature

En plein essor, l'hébergement de tourisme et les lieux d'événements façonnent l'économie du village.

Le Domaine de Quincampoix est déjà reconnu depuis près de 20 ans comme un haut lieu d'événements. Il faut parfois plus d'un an pour y programmer une fête de mariage !
Régulièrement, des expositions-ventes de meubles et objets d'Asie y sont organisées.
Domaine de Quincampoix
Route de Roussigny
info@domainedequincampoix.com
01 60 12 68 26

La Ferme d'Armenon, qui poursuit son activité agricole bio, a quant a elle d'abord ouvert 5 chambres d'hôtes avant de se lancer à son tour dans l'événementiel avec de nombreux espaces aménagés pour les fêtes et les séminaires, notamment une salle de 400 m2.
La Ferme d'Armenon
Route de Roussigny
contact@lafermedarmenon.com
01 64 91 00 45

Les Molières il était une fois... Sur le site d'une ancienne ferme en cœur de village, c'est d'abord deux gîtes, la fameuse cabane de Merlin et le pressoir mais aussi un lieu en pleine évolution pour accueillir bientôt de nouvelles activités de loisirs !
Les Molières il était une fois...
6, place de l'église
contact@**lesmolieresiletaitunefois.fr**

Citons enfin **La Châtelaine**, gîte 4 épis, établi dans la rue de Cernay, avec quatre chambres pouvant accueillir 7 personnes.
La Châtelaine
54 Rue de Cernay
lachatelaine91@yahoo.com
01 60 12 04 84


LA CABANE DE MERLIN


UNE AMBIANCE À ARMENON

ARTISANS ET ENTREPRISES

7 À POSER Emmanuel Bourel
Rénovation tous corps d'état
18, rue de la Butte / 06 27 42 32 26

ACML Bâtiment Matthias Robert
Travaux de rénovation et de confort, cuisine, terrasse, salle de bain, pièce de vie
6, cour de la Bastille / 07 88 46 08 75

Anne Martz
Design d'intérieur
Décoration et aménagement intérieur.
06 15 61 89 06 / annemartz.fr

Atelier ADAP
Architecture D.E, décoration, arts plastiques
atelier.adap@gmail.com / 07 68 44 00 36

Bulles & Cocon Aurélie Hamers
Décoration d'intérieur, Home staging, Expertise Feng Shui
bulles-et-cocon.fr / 06 07 04 18 38

Climatisation électricité générale
Sébastien Trémaudan
Installation, dépannage, entretien toutes marques
25, rue de Boullay / 06 19 36 72 99
s.tremaudan@orange.fr

ComRéa Communication
Sites web, formation et conseil.
contact@comrea.net
06 86 27 99 86

CUSTODIO Entreprise
Maçonnerie Générale,
Tous corps d'état,
Isolation extérieure et ravalement
www.sascustodio.com
06 84 44 77 69

D.V. PORTAILS David Vicente
Achat, vente, maintenance de portails automatiques et équipements annexes
32, rue de Cernay
06 64 52 48 28

Électricité Régis Llanes
Électricité générale, installation, rénovation chauffage électrique, climatisation, panneaux solaires photovoltaïques
4, rue de la Janvrerie
06 08 68 69 01

Hello Churros - food truck
Churros sucrés, salés, nature ou accompagnés de sauces
Mariages, anniversaires, fêtes privées, publiques ou associatives
06 60 67 68 13

Société **Lothé Bat**
Entreprise générale du bâtiment
Terrassement, aménagement extérieur, agrandissements de maison et rénovation.
Ferme d'Armenon - Les Molières
01 70 62 49 72
contact@lothebat.com

ODES Organisation, prestation DJ, Eclairage, Sonorisation
Fabrice Bonnamy
Franck Lossie 06 11 46 14 86
odes91@free.fr / odes-evenementiel.fr

Pédicure-Podologue D.E.
Aude Rondet
16 ter, rue de Boullay / 01 60 12 98 91
rondet.podologue@gmail.com
Rendez-vous sur Doctolib.fr

PESSOA Électricité Stéphane Pessoa
Travaux d'installation électrique
pessoaelectricite@gmail.com
06 63 83 79 08

Révèle-toi Coaching
Kelly Sebah-Palvadeau
Coaching de reconversion professionnelle
Gestion du stress, transition professionnelle, confiance en soi
09 71 34 88 23 / kelly.sebahpa@gmail.com

SASU ESD Silvério Serafim
Peinture, décoration, rénovation, murs et sols
33, rue de Roussigny / 06 22 12 04 65
beiroserafim@hotmail.fr

SDSA Rudy Lamarre
Serrurerie - Dépannage - Sécurisation d'accès
6, Rue des Bois / 07 44 89 71 25

Relaxologue - Réflexologue
Hélène Yahia
Plantaire, palmaire, faciale et crânienne
Prévention, gestion du stress, bien-être
07 66 17 00 55

Sous le cèdre céramique
Cours, stages, ateliers céramique
12, rue de la Grande Ferme
06 73 51 71 16 / contact@souslecedre.com

Tom'Autos Thomas Simon
Entretien, réparation, dépannage véhicules
Achat véhicules, enlèvement épaves avec certificat de destruction / 06 25 67 20 49

Vins 1000 saveurs / Philippe Barbey
Dégustation de vins, conseil, formation, gestion de cave, événements...
28, rue des sources / 06 48 46 52 42
contact@vins1000saveurs.fr

YLP « Y'a Le Plombier ! »
Léo Yazedjian
Plomberie - chauffage - peinture et revêtements de sols
12 rue de Roussigny / 06 45 82 93 28

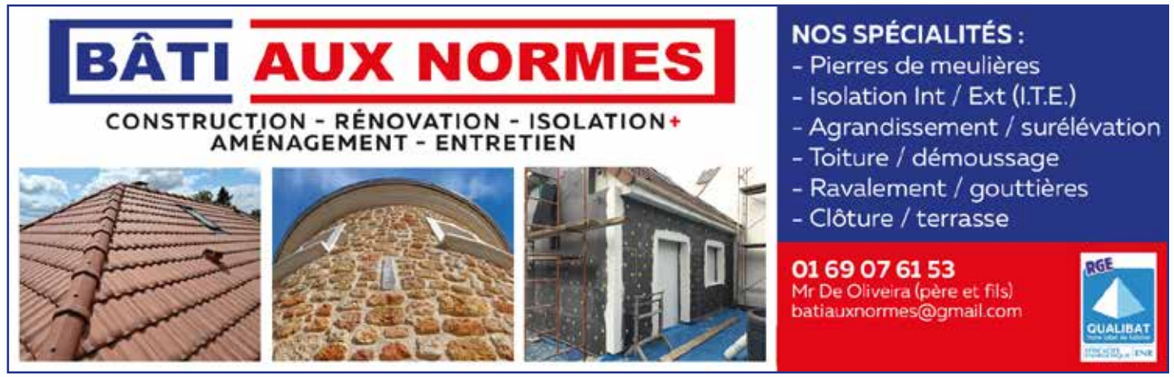

MÉMENTO

COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers
Le mercredi après 11h
Sacs fermés à l'intérieur des conteneurs.

Collecte des emballages, papiers, journaux et magazines
Le jeudi (couvercle jaune). Objets en vrac.

Collecte du verre
Dans les bornes d'apport volontaire (2 rue de la Porte de Paris et 34 rue de Gometz)

Collecte des déchets verts
Du 20 mars au 11 décembre 2026, les vendredis semaines paires.
Bac à couvercle grenat ou sac papier 100L ou fagots (5). Maximum 860L.

Collecte des encombrants
Contactez le 01 69 74 23 53.
Tarif : 38 € par enlèvement dans la limite de 2m3. *Gratuit une fois dans l'année pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées.*

Déchetterie (badge obligatoire)
Briis-sous-Forges, RD 152, direction Courson-Monteloup (à gauche après la gare autoroutière).
Du lundi au samedi : 9h-12h15 / 13h-17h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h
En juillet et août :
Du lundi au samedi : 8h-14h30
Dimanche et jours fériés : 8h-12h

Contact
SIREDOM Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères
Tél : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Mairie
1, Place de la Mairie
01 60 12 07 99
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.
En dehors de ses horaires, vous pouvez prendre rendez-vous et être reçus, le lundi et le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
01 60 12 07 99

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
11, place du Général de Gaulle - Limours
01 64 91 11 84

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
3 à 7, avenue Aristide Briand
91 298 Arpajon 01 69 26 85 00

Maison Départementale des Solidarités et P.M.I
128 avenue des Champs Lasniers
91940 Les Ulis 01 64 86 11 10

Permanences Juridiques
Maison de la Justice et du Droit, avenue de Saintonge 91940 Les Ulis.
01 88 10 05 90 mjd@paris-saclay.com

SERVICES MÉDICAUX

Pharmacie
11, place de la Mairie
01 60 12 28 60
Ouverte du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Cabinet
4, rue de la Porte de Paris

▪ **Cabinet d'infirmerie**
Julie Evrard - 8h30-18h 7j/7
06 13 23 74 47

▪ **Médecin Gériatre**
Samir Razkallah
Consultation mémoire et de gériatrie pour des patients âgés de 65 ans et +
Sur rendez-vous 07 67 96 71 77

Infirmières
Julie Evrard 06 13 23 74 47
Sylvie Parot 06 61 91 95 88
Marième Guilbaud 06 85 13 73 20
Sylvie Domingos, Estelle Pannetier, Laëtitia Guellaut 09 50 47 01 03

TAXI
Matthias Ferreira 06 09 61 36 15
contact@taxi-lesmolieres.fr

Communauté de Communes du Pays de Limours
615, rue Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges / 01 64 90 79 00

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	18 SAPEURS POMPIERS	ECOUTE FRANCE ALZHEIMER 01 64 99 82 72			
		DÉPISTAGE VIH AIDES 01 60 48 72 82			
17 POLICE SECOURS	15 SAMU	119 ALLÔ ENFANCE EN DANGER	3919 VIOLENCE FEMMES INFO	114 NUMÉRO D'APPEL POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	115 SAMU SOCIAL

TPE
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE
2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Assainissement
Aménagement Urbain
Tél : **01 69 01 10 44** Mail : **tpe@tpessonne.fr**
www.tpessonne.fr

Comité des fêtes
LES MOLIÈRES

LES PLANCHES POURRITES

présentent

AU PÈRE TRANQUILLE

d'après la pièce *Un air de famille*
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri



Samedi 23 janvier 20h30
Dimanche 24 janvier 16h

Salle du Paradou
Les Molières

Tarif unique 10€



Distribution :

Sandrine Besnard
Christophe Delzongle
Jean-Philippe Evrard
Marie-Lise Gault
Sylvie Guilvard
Gérard Guilvard